

**Réunion du conseil d'établissement
du 12 septembre 2023
à 20h00
dans la grande salle du pavillon St-Laurent**

COMPTE RENDU

PRÉSENCE(S)

Jean-Philippe Rochon, directeur
Steve Magnan, directeur adjoint
Cynthia Auger, enseignante
Stéphanie Dixon, enseignante
Chantal Richard, enseignante
Véronique Picard, enseignante

Stéphanie Martin, membre parent
Marie-Andrée Dorion, membre parent
Hélène Voyer, membre parent
Sylvie Blouin, membre parent
Jesse Caron, membre parent
Patrice Larrivée, membre parent

ABSENCE (S) : Donia Trépanier, technicienne du service de garde

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Jean-Philippe Rochon souhaite la bienvenue à tous. Le point 11 concernant la tarification au service de garde ne sera pas traité ce soir, car la représentante n'est pas présente. Monsieur Rochon demande aux membres du conseil d'établissement de se présenter. Nous avons le quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Jean-Philippe Rochon fait la lecture de l'ordre du jour.
Adoption proposée par Mme Stéphanie Martin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 1/23-24

3. LECTURE DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Monsieur Jean-Philippe Rochon fait la lecture du compte rendu de la dernière réunion. Monsieur Steve Magnan explique que le comité surveillance stratégique se penchera sur l'implantation du programme de brigadier scolaire. Stéphanie Martin demande ce qui est arrivé à l'application Google Chat. Comme c'est un problème isolé, le centre de services scolaire ne l'a pas bloqué.

4. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE ET ADOPTION

Monsieur Jesse Caron explique la nature du programme CAA de brigade scolaire. Les avantages d'y participer sont que CAA Québec offre du matériel, du support et des incitatifs. Le sujet sera à l'ordre du jour du comité de surveillance stratégique 2023-24.

Adoption proposée par madame Stéphanie Martin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 2/23-24

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC;

Aucun membre du public n'est présent.

6. NOMINATION DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF;

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique que nous devons élire un président et un vice-président.

Suite à une discussion entre les membres parents, il a été convenu que madame Stéphanie Martin sera la présidente et que monsieur Patrice Larrivée sera vice-président.

Adoption proposée par madame Stéphanie Martin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 3/23-24

7. NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ;

Il n'y a pas de membre de la communauté. Leur principale fonction est de donner participer aux discussions mais sans droit de vote. Il n'y a pas d'obligation d'avoir des membres de la communauté au sein du conseil d'établissement.

8. COORDONNÉES DES MEMBRES DU C.É. 2023-2024;

Monsieur Jean-Philippe Rochon demande aux membres du conseil d'établissement leurs coordonnées.

9. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS;

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique les différents scénarios où les membres doivent remplir le formulaire de dénonciation d'intérêts. Chaque membre remplit le formulaire.

10. ADOPTION DU PLAN D'ACTION DU C.É. 2023-2024;

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique le plan d'action du conseil d'établissement. Monsieur Rochon explique la différence entre approbation et adoption.

Adoption proposée par Monsieur Patrice Larrivée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 4/23-24

11. TARIFICATION DU SERVICE DE GARDE;

Point remis au prochain conseil d'établissement.

12. FORMATION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT;

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique aux nouveaux membres de compléter la formation en ligne qui est disponible en ligne. Cette formation explique le fonctionnement du conseil d'établissement ainsi que les points traités.

13. APPROBATION DES ACTIVITÉS QUI MODIFIENT L'HORAIRE RÉGULIER;

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique qu'il y a deux activités qui doivent être approuvées. Les sorties à pied à l'intérieur de Donnacona. Le deuxième est le transport du PDHÉ. En ce début d'année, il y a une sortie aux plaines d'Abraham dont le coût est 0\$, les 9 et 17 novembre. Il y a 30\$ de subvention pour les sorties culturelles par année par élève. Le transport est inclus dans le 30\$.

Approbation proposée par madame Hélène Voyer.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

C.E. 5/23-24

14. INFORMATIONS :

a. de la présidente;

Aucun point d'information.

b. du directeur;

Les points ont été mentionnés lors de l'assemblée générale.

c. du personnel de l'école;

Le personnel de l'école revient sur la rentrée scolaire qui s'est bien déroulé. Monsieur Patrice Larrivée propose d'animer l'entrée scolaire des élèves avec de la musique, épluchette de maïs et autres activités. Jean-Philippe Rochon explique que les activités prévues pour la rentrée scolaire étaient réparties en après-midi avec de la musique, jeux gonflables et épluchette de maïs. L'équipe-école doit statuer si nous annonçons le nom des enseignants ou non pour l'an prochain.

d. de la responsable du service de garde;

Madame Donia est absente de la rencontre.

e. du comité de parents;

Aucune rencontre n'a eu lieu.

f. des membres de la communauté;

Aucun membre de la communauté.

15. VARIA :

Monsieur Patrice Larrivée se questionne sur le nombre de paires de souliers requis à l'école. Monsieur Rochon explique que les élèves doivent avoir une paire de souliers d'extérieur et une paire de souliers d'intérieur qui est conforme pour l'éducation physique.

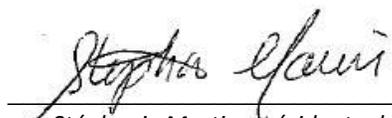
Par la suite, une discussion a lieu sur le nouveau programme multisports que veut mettre en place le direction en collaboration avec l'équipe-école, le centre de services scolaire et le ville de Donnacona.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Jesse Caron propose la levée de l'assemblée. Il est 21:11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 6/23-24



Stéphanie Martin, présidente du C.É.



Jean-Philippe Rochon, Directeur